



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 12 mai 2004 — N° 71

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 46 Loi modifiant la Loi sur les substituts du procureur général et le Code du travail

La motion est adoptée.

n° 49 Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de petites créances

La motion est adoptée.

n° 50 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives eu égard au statut des juges de paix

La motion est adoptée.

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

12 mai 2004

n° 45 Loi donnant suite au discours sur le budget du 12 juin 2003 et à certains autres énoncés budgétaires

La motion est adoptée.

n° 52 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu

La motion est adoptée.

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 48 Loi abrogeant la Loi sur la Société de la faune et des parcs du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 208 Loi concernant la Ville de Murdochville

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 865-20040512)

M. Lelièvre (Gaspé) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la Ville de Murdochville.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 208 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

12 mai 2004

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 209 Loi concernant la Ville de La Pocatière

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 866-20040512)

M. Morin (Montmagny-L'Islet) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de La Pocatière.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 210 Loi sur la Compagnie de cimetières catholiques des Bois-Francs

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 867-20040512)

M. Bachand (Arthabaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi sur la Compagnie de cimetières catholiques des Bois-Francs.

La motion est adoptée.

12 mai 2004

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 210 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 211 Loi concernant la Ville de New Richmond

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 868-20040512)

Mme Charest (Matane) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de New Richmond.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 211 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Cusano (Viau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 25 et 26 septembre et les 2, 14, 21, 22, 23, 29 et 30 octobre 2003, a procédé à une consultation générale et tenu des auditions publiques sur le document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information : le choix de la transparence*. Le rapport contient des recommandations.

(Dépôt n° 869-20040512)

12 mai 2004

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Marois (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 208 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant le financement du programme de musique de l'école secondaire
Pierre-Laporte.

(Dépôt n° 870-20040512)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Marois (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 37 citoyens et citoyennes de la circonscription
de Nicolet-Yamaska, concernant l'augmentation des frais de garde en milieu
scolaire.

(Dépôt n° 871-20040512)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Bourdeau (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 23 citoyens et citoyennes de la circonscription
de Berthier, concernant le projet de centrale hydroélectrique du Suroît.

(Dépôt n° 872-20040512)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Létourneau (Ungava) dépose :

12 mai 2004

Copie d'une lettre, en date du 12 mai 2004, qu'il a reçue de M. Steeve Mathias, chef de la Première nation de Long Point, concernant les relations entre le gouvernement du Québec et la Première nation de Long Point.
(Dépôt n° 873-20040412)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports ;
- la Commission de la culture, afin de compléter l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère de la Culture et des Communications ;
- la Commission des institutions, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Justice et d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Sécurité publique ;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;
- la Commission de l'éducation, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation.

12 mai 2004

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale honore la mémoire de
M. Eric Kierans, un des grands artisans de la Révolution
tranquille, un bâtisseur du Québec moderne.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un
débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe
une minute de silence.

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le congrès de
l'Association des chefs de service d'incendie du Québec qui se
tiendra du 15 au 18 mai 2004.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la
motion est adoptée.

M. Reid, ministre de l'Éducation, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 40^e anniversaire
du ministère de l'Éducation ainsi que sa contribution essentielle
à l'édification du Québec moderne.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un
débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

12 mai 2004

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) présente une motion proposant de confier un mandat à la Commission de l'économie et du travail concernant la hausse des prix de l'essence ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

À 16 h 20, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 13 mai 2004, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET